



Doc. 13961
27 janvier 2016

Attaques récentes contre des femmes dans des villes européennes: nécessité d'une réponse globale

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, dans la troisième phrase, après les mots «à l'égard des femmes est», insérer le mot «malheureusement».

Déposé par:

LE DAIN Anne-Yvonne, France, SOC
BAPT Gérard, France, SOC
CROZON Pascale, France, SOC
DURRIEU Josette, France, SOC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC
MARIANI Thierry, France, PPE/DC
QUÉRÉ Catherine, France, SOC

1. 2016 - Première partie de session

